

COMMUNE DE KIRRWILLER

39, rue Principale
67330 KIRRWILLER

Téléphone 03.88.70.71.84
E-Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr



PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION D'UN MAIRE ET DES ADJOINTS

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers qui assistent à la séance : 15

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE 28 DU MOIS DE MAI A DIX-NEUF HEURES, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de KIRRWILLER à la salle des fêtes, 15, rue de Modern.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux élus le 15 mars 2020 :

1. SCHULZ André	2. SCHNELL-LECHNER Karine	3. NAUDIN Pierre
4. SCHOSSIG Arnaud	5. WENDLING Sébastien	6. WEESS Julien
7. KERN Simone	8. DUDT Christine	9. BECKER Noémie
10. MESSER Valérie	11. KNORR Aline	12. ROTH Marie-Claude
13. BECKER Gérard	14. HALTER Gérard	15. BALTZER Jean-Michel

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

La séance a été ouverte sous la présidence de M. DIETLER Patrice, Maire, qui, après l'appel nominal, a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

Mme ROTH Marie-Claude a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L2121-15 du CGCT).

2. ELECTION DU MAIRE :

2.1 Présidence de l'Assemblée :

M. HALTER Gérard, le plus âgé des membres du Conseil, a ensuite pris la présidence (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie. Le Président a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

2.2 Constitution du Bureau :

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mme MESSER Valérie et M. WEESS Julien

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin :

Chaque conseiller à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du Code Electoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ils n'entrent pas en compte dans la

détermination des suffrages exprimés, mais il en est spécialement fait mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L.65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4.1 Résultats du 1er tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) : 14
- f. Majorité absolue : 8

NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en chiffres)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en toutes lettres)
M. HALTER Gérard	14	quatorze

2.5 Proclamation de l'élection du Maire :

M. HALTER Gérard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

3. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Sous la présidence de M. HALTER Gérard, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire (art L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1, et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit 4 adjoints au Maire au maximum.

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de trois adjoints. Au vu de ces éléments,

le conseil municipal DECIDE

- de fixer à trois le nombre des adjoints au Maire de la commune.

VOTE : APPROUVE A L'UNANIMITE

4. ELECTION DES ADJOINTS :

4.1 Election du 1^{er} adjoint :

4.1.1 Résultats du 1^{er} tour de scrutin:

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) : 12
- f. Majorité absolue : 8

NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en chiffres)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en toutes lettres)
BALTZER Jean-Michel	12	douze

4.1.2 Proclamation du résultat du 1^{er} adjoint :

M. BALTZER Jean-Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

4.2 Election du 2ème adjoint :

4.2.1 Résultats du 1^{er} tour de scrutin:

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) : 10
- f. Majorité **absolue** : 8

NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en chiffres)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en toutes lettres)
M. NAUDIN Pierre	10	dix

4.2.2 Proclamation du résultat du 2ème adjoint :

M. NAUDIN Pierre ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

4.3 Election du 3ème adjoint :

4.3.1 Résultats du 1^{er} tour de scrutin:

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés (b – c – d) : 14
- f. Majorité **absolue** : 8

NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en chiffres)	NBRE DE SUFFRAGE OBTENUS (en toutes lettres)
Mme ROTH Marie-Claude	5	cinq
M. SCHULZ André	9	neuf

4.3.2 Proclamation du résultat du 3ème adjoint :

M. SCHULZ André ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

5. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL :

Avant de clore la séance, M. Le Maire donne lecture de la Charte de l'Elu Local.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Néant

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 mai 2020, à 19 h 50 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Maire, le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Maire

M. HALTER Gérard

Le Doyen d'âge du Conseil,

M. HALTER Gérard

Le Secrétaire

Mme ROTH Marie-Claude



Les Assesseurs

Mme MESSER Valérie

M. WEESS Julien

COMMUNE DE KIRRWILLER

39, rue Principale
67330 KIRRWILLER

Téléphone 03.88.70.71.84
E-Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr



PROCLAMATION DES RESULTATS

Qualité	Nom	Prénom	Date de Naissance	Fonction	Nbre de suffrages obtenus
M.	HALTER	Gérard	07/11/1949	Maire	187/218
M.	BALTZER	Jean-Michel	16/08/1967	1 ^{er} adjoint	182/218
M.	NAUDIN	Pierre	06/09/1956	2 ^{ème} adjoint	208/218
M.	SCHULZ	André	03/01/1969	3 ^{ème} adjoint	212/218

Le Maire

M. HALTER Gérard



Le Doyen d'âge du Conseil,

M. HALTER Gérard

Le Secrétaire

Mme ROTH Marie-Claude

Les assesseurs

Mme MESSER Valérie M. WEESS Julien

COMMUNE DE KIRRWILLER

39, rue Principale
67330 KIRRWILLER

Téléphone 03.88.70.71.84
E-Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr



TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux prennent rang dans l'ordre du tableau.

L'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales :

- 1°) par la date de la plus ancienne nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du Conseil Municipal ;
- 2°) entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3°) à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la Sous-Préfecture, où chacun peut en prendre communication ou copie

N° ordre	Fonction	Nom	Prénom	Date de Naissance	Profession	Date élection	Nbre de suffrages obtenus
01	Maire	HALTER	Gérard	07/11/1949	Chargé d'affaires retraité	15/03/2020	187/218
02	1 ^{er} Adjoint	BALTZER	Jean-Michel	16/08/1967	Responsable commercial et activité	15/03/2020	182/218
03	2 ^{ème} adjoint	NAUDIN	Pierre	06/09/1956	Employé de bureau retraité	15/03/2020	208/218
04	3 ^{ème} adjoint	SCHULZ	André	03/01/1969	Responsable logistique et transport	15/03/2020	212/218
05	Conseiller municipal	SCHNELL - LECHNER	Karine	09/05/1977	Fonctionnaire européenne	15/03/2020	209/218
06	Conseiller municipal	SCHOSSIG	Arnaud	04/03/1983	Contremaître génie climatique	15/03/2020	208/218
07	Conseiller municipal	WENDLING	Sébastien	27/07/1984	Menuisier	15/03/2020	207/218
08	Conseiller municipal	WEESS	Julien	21/02/1995	Electricien maintenance	15/03/2020	207/218
09	Conseiller municipal	KERN	Simone	23/08/1962	Comptable	15/03/2020	206/218
10	Conseiller municipal	DUDT	Christine	27/05/1974	Conductrice de machines	15/03/2020	204/218
11	Conseiller municipal	BECKER	Noémie	22/06/1984	Chef d'équipe conditionnement	15/03/2020	198/218
12	Conseiller municipal	MESSER	Valérie	05/07/1970	Chargée de mission	15/03/2020	197/218
13	Conseiller municipal	KNORR	Aline	06/08/1982	Gestionnaire de planning	15/03/2020	195/218
14	Conseiller municipal	ROTH	Marie-Claude	14/08/1951	Professeure des écoles retraitée	15/03/2020	193/218
15	Conseiller municipal	BECKER	Gérard	01/10/1951	Cadre commercial retraité	15/03/2020	191/218

Le Maire

M. HALTER Gérard

Le Doyen d'âge du Conseil,

M. HALTER Gérard

Le Secrétaire

Mme ROTH Marie-Claude

Les assesseurs

Mme MESSER Valérie
M WEESS Julien



COMMUNE DE KIRRWILLER

39, rue Principale
67330 KIRRWILLER

Téléphone 03.88.70.71.84
E-Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr



Membre de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre

TABLEAU DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

N° ordre	Fonct.	Nom	Prénom	Date de Naissance	Profession	Nationalité
01 TITULAIRE	Maire	HALTER	Gérard	07/11/1949	Chargé d'affaires retraité	Française
02 SUPPLEANT	1 ^{er} Adjoint	BALTZER	Jean-Michel	16/08/1967	Responsable commercial et activité	Française

Le Maire
M. HALTER Gérard

Le Doyen d'âge du Conseil,
M. HALTER Gérard

Le Secrétaire
Mme ROTH Marie-Claude

Les Assesseurs

Mme MESSER Valérie

M. WEESS Julien

